

Sciences humaines et sociales à finalité professionnelle

Mention Histoire, histoire de l'art Spécialité Conservation, gestion et diffusion des oeuvres d'art des XX-XXIe siècles

RNCP13147 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	120
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/10/2019

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université Paul Valéry - Montpellier 3

<http://www.univ-montp3.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Approche technique et scientifique des collections publiques (spécificités, identité, constitution des collections, « constat d'état » des œuvres, climatologie, évaluation des restaurations préventives etc.) vouées à l'art actuel. le mouvement/régie des œuvres.

Gestion : les mécanismes du marché de l'art, le droit des œuvres et les aspects comptables et administratifs de la gestion d'un " lieu " d'art contemporain.

Valorisation : la connaissance et l'accueil des publics de l'art contemporain et leur édification, sociologie de l'art, réseaux de l'art contemporain, valorisation des œuvres et des collections.

Communication : rapports avec la presse quotidienne, régionale et surtout artistique, communication (dossiers de presse et catalogues), catalogue, article, notice d'œuvre ou biographique, conception des cartels, supports audiovisuels.

Enseignement en histoire de l'art actuel.

La formation offre une professionnalisation dans les domaines de la médiation, de la diffusion et de la conservation ainsi qu'une réelle spécialisation en régie des œuvres et en conservation préventive.

Le titulaire de ce diplôme peut exercer les activités ou fonctions suivantes :

- Gestionnaire de structure culturelle,
- Assistant du directeur d'une grosse structure,
- Chargé des publics,
- Médiateur,
- Régisseur d'œuvres,
- Curator, avec une formation complémentaire pour cette dernière activité.
- Préparation au concours d'attaché territorial de conservation.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- connaissance de la scène artistique internationale,
- sens critique vis-à-vis des différentes propositions artistiques,

- connaissance des mécanismes du marché de l'art et des réseaux du monde de l'art
- compétences en expression écrite et orale notamment dans la description et l'analyse précise d'une œuvre et des techniques.
- savoir rédiger un constat d'état (pièce essentielle sur la base de laquelle les contrats d'assurances des œuvres sont rédigés).
- connaissance des impératifs de la fabrication d'un catalogue d'exposition ou d'une publication depuis la commande des textes, les problèmes liés aux droits de reproduction jusqu'au dialogue avec l'imprimeur ou l'éditeur (photogravure, délais, coûts, grammage...).
- savoir valoriser une exposition notamment auprès des journalistes et de tous les types de publics.
- connaissance des lacunes culturelles de ces publics et capacité à imaginer de nouvelles approches des collections.
- savoir présenter une œuvre ou une attitude (performance, installation...) dans les meilleures conditions et connaître tous les impératifs (techniques, juridiques et pratiques) liés aux transports, aux déplacements à l'intérieur de l'institution et la mise en réserve des œuvres placées sous sa responsabilité.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Institutions territoriales,
Fondations et centres d'art,
Constitution et conservation de collections,
Régie des œuvres,
Gestion des collections,
Evaluation des restaurations préventives,
Diffusion d'œuvres,
Conception d'expositions.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Responsables de structures culturelles et éditoriales,
- Assistants de chefs d'établissements
- Commissaires d'expositions,
- Régisseurs des œuvres,
- Attaché territorial de conservation.

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

50% enseignants-chercheurs 50% professionnels

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Idem

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP

COMPOSITION DU JURY — VAE

Enseignants-chercheurs et professionnels

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/10/2019

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Université Paul Valéry

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/13147/>